



N° 1019 /MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 27 mai 2025

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique communique :

Dans le cadre de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République du Bénin, quatre-vingt (80) bourses d'études sont mises à la disposition des étudiants béninois souhaitant poursuivre une formation dans les établissements publics marocains d'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2025-2026.

I- Conditions d'attribution et obligations des bénéficiaires

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ Au Bénin

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

- s'obliger, de manière conjointe avec les parents ou tuteurs légaux, à assurer, pendant toute la durée de la formation, le versement d'un complément mensuel de bourse d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA, à transférer directement au bénéficiaire et à transmettre, après chaque opération, la preuve dudit transfert à l'adresse électronique suivante : secretariat.dbau@gouv.bj relevant de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

✓ Au Maroc

Les étudiants boursiers devront :

- se conformer strictement aux lois et règlements en vigueur au Maroc ;
- s'engager à souscrire à une assurance maladie au Maroc ;
- accepter de poursuivre les études dans la filière de formation attribuée par la Partie marocaine.

II- Conditions d'admission

1- Bacheliers

- Etre titulaire du baccalauréat de l'année 2024 obtenu avec la mention « Très-Bien », « Bien » ou « Assez-Bien » ;
- les élèves en classe de terminale pourront postuler sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- être âgé de 19 à 23 ans au plus au 31 décembre 2025 ;
- ne pas être boursier en cours d'études dans l'une des Universités Publiques du Bénin ;
- ne pas être un boursier de l'AMCI.

2- Candidats au cycle de spécialité médicale

- Etre titulaire du doctorat d'Etat ou d'un diplôme d'études supérieures reconnu équivalent, donnant accès à la formation demandée ;
- ne pas être boursier dans l'une des Universités Publiques du Bénin ;
- les dossiers des candidats répondant aux conditions générales sont soumis, pour attribution, aux commissions pédagogiques et scientifiques des établissements de formation demandés. Ces commissions sont seules habilitées à statuer sur l'inscription définitive des candidats.

III- Dossier de candidature

1- Bacheliers

- Soumettre en ligne toutes les pièces du dossier pour pouvoir télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj> ;
- un (01) formulaire de demande de bourse marocaine dûment rempli et signé (à télécharger sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj>) ;
- une (01) copie légalisée de l'attestation du baccalauréat ou son équivalent ;
- une (01) copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- l'original du certificat de scolarité pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;
- une (01) copie légalisée des bulletins de notes (semestriels ou trimestriels) de la classe de terminale pour les candidats qui postulent sous réserve de l'obtention du baccalauréat ;

- une (01) copie de l'acte de naissance sécurisé ou tout document équivalent ;
- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une (01) copie des trois (03) premières pages du passeport ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de clôture du dépôt des dossiers ;
- l'original du certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ou porteur d'une pandémie notamment la tuberculose ;
- une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA, représentant les frais d'étude de dossier, délivrée par le Trésor Public après paiement sur le compte : **BJ6600100100000010156674 - DBAU** ;
- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat (couleur jaune).

2- Candidats au cycle de spécialité médicale

- Soumettre en ligne toutes les pièces du dossier pour pouvoir télécharger la fiche d'inscription en ligne sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj> ;
- un (01) formulaire de demande de bourse marocaine dûment rempli et signé (à télécharger sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj>) ;
- une (01) copie légalisée du diplôme/de l'attestation du doctorat ;
- une (01) copie légalisée des relevés de notes (de la première année jusqu'à la dernière année) du diplôme ;
- une (01) copie des programmes des études pour l'obtention du diplôme ;
- une (01) copie de l'acte de naissance sécurisé ou tout document équivalent ;
- une (01) copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une (01) copie des trois (03) premières pages du passeport ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de clôture du dépôt des dossiers ;
- l'original du certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies graves, transmissibles ou contagieuses ou porteur d'une pandémie notamment la tuberculose ;
- la version numérique du mémoire ou de la thèse à soumettre sur le site web <https://bourses.enseignementsuperieur.gouv.bj> ;
- une quittance de cinq mille (5 000) francs CFA, représentant les frais d'étude de dossier, délivrée par le Trésor Public après paiement sur le compte : **BJ6600100100000010156674 - DBAU** ;

- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat (couleur jaune).

NB :

- la liste des filières disponibles est jointe au présent communiqué ;
- les diplômes obtenus à l'étranger doivent être accompagnés d'une attestation d'authenticité et d'équivalence ;
- les candidats titulaires d'un diplôme d'une université privée doivent fournir leur diplôme cosigné par le MESRS ou le diplôme de l'examen national ;
- tout dossier incomplet ou non conforme sera systématiquement rejeté.

Pour toute information complémentaire relative à l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI), aux établissements publics de formation, aux procédures et modalités d'inscription ainsi qu'au séjour au Maroc et aux conditions de gestion des bourses de coopération, les candidats sont invités à consulter les sites suivants :

- Agence Marocaine de Coopération Internationale : www.amci.ma
- Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : www.enssup.gov.ma ou www.men.gov.ma
- Police d'assurance : www.finassure.og

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 12 juin 2025 à 12 heures 00 minute.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et P.O.



[Signature]
Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secrétaire Générale du Ministère p.i.

Liste des filières éligibles pour la bourse marocaine (Formation universitaire) au titre de 2025-2026

N°	FILIERE	LICENCE	SPECIALISATION
01	Mathématiques, Physique et Sciences de l'Ingénieur (Classes préparatoires)	06	-
02	Génie Civil	02	-
03	Sciences de l'Ingénieur	10	-
04	Design	02	
05	Architecture	01	-
06	Médecine Générale	05	-
07	Génie électrique	04	
08	Infirmier en Anesthésie Réanimation	02	-
09	Infirmier en Soins d'Urgence et Soins Intensifs	02	
10	Infirmier de Bloc Opératoire	02	
11	Management Touristique	08	-
12	Sciences agronomiques et vétérinaires	02	-
13	Mathématiques Informatique et Physique	03	-
14	Sciences commerciales et de gestion	10	-
15	Productions Animales et Pastoralisme	04	-
16	Traitement et Valorisation des Produits de Pêche	03	-
17	Stratégie et Management des Opérations Hôtelières	04	-
20	Anesthésie Réanimation	-	01
22	Pneumologie	-	01
23	Rhumatologie, Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle	-	01
24	Chirurgie maxillo-faciale et chirurgie plastique et réparatrice	-	01
25	Chirurgie pédiatrique	-	01
26	Oncologie	-	01
27	Pharmacognosie	-	01
28	Traumatologie Orthopédie	-	01
29	Chirurgie cardio-Vasculaire	-	01
30	Chirurgie Réparatrice et Plastique	-	01
Total général		70	10